

Newsletter juridique n° 181
(22/01/2018)

Démarche obligatoire auprès greffe : déclarez votre bénéficiaire effectif avant le 1^{er} avril 2018

Avant le 1^{er} avril 2018, toutes les sociétés commerciales, sociétés civiles, associations, GIE et d'une manière générale toutes les entités tenues de s'immatriculer au RCS doivent déposer en annexe du RCS un document au greffe du tribunal de commerce du siège de l'entité leur permettant d'identifier leur(s) bénéficiaire(s) effectif(s).

[Lire la suite](#)

Gardiens concierges et employés d'immeubles – Convention collective à jour au 1^{er} janvier 2018

La version UNIS de la Convention collective nationale des gardiens et employés d'immeubles est mise à jour au 1er janvier 2018.

[Lire la suite](#)

Gardiens concierges – Avantage en nature logement – Prix au m2 réévaluation 2018

La variation applicable pour la réévaluation du prix au m2 de l'avantage en nature logement est de +1.19%.

[Lire la suite](#)

IRL 4^{ème} trimestre 2017

Au quatrième trimestre 2017, l'indice de référence des loyers s'établit à 126,82. Sur un an, il augmente de 1,05 %.

[Lire la suite](#)

Licenciement et autres modes de rupture du contrat de travail

La circulaire relative au licenciement et aux autres modes de rupture du contrat de travail a été mise à jour des décrets d'application et de la sixième ordonnance Macron.

[Lire la suite](#)